



COMPTE RENDU DU CA CCAS **SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2020**

ORDRE DU JOUR

1. Modifications administrateurs CCAS
2. Tempête Alex : appel aux dons du Secours Populaire Français
3. Information annulation séjours Corse
4. Information ouverture réservation hiver
5. Fusion par absorption des sociétés Village Vacances Les Genets SCI Centre de Vacances Apt-Montbrun par la SAS Foncière de Activités Sociales de l'Énergie
6. Cession du site Théoule-sur-Mer
7. Mise à disposition de l'institution de Pont-de-Claix
8. Vente du Village Vacances SOPHIA LENSTIQUES situé sur la commune de Mougins
9. Travaux de remplacement d'un cumulus à Capbreton Les Vignerons
10. Travaux de remplacement d'une canalisation de chauffage au Monetier Les Bains
11. Travaux de remplacement d'un chauffe-eau à Saint-Lunaire
12. Travaux de réparation provisoire en urgence d'un transformateur à Saint Laurent sur Mer
13. Travaux d'abattage et d'élagage de sécurité dans le parc d'Andilly
14. Renouvellement auto MRH 2021
15. Contrat frais d'obsèques - Renouvellement janvier 2021
16. Contrat dépendance – Renouvellement et revalorisation 2021
17. Contrat CSM R évolution d'affiliation et amélioration des garanties
18. Contrat CSM R – Tarification 2021
19. Souscription d'un crédit à court terme

MODIFICATIONS ADMINISTRATEURS CCAS

Par arrêté du ministre de la Transition écologique et solidaire, en date du 23 septembre 2020, sur proposition de la Fédération Nationale Chimie-Energie CFDT, M. Stéphane BOOF est nommé membre suppléant du Conseil d'Administration de la Caisse Centrale d'Activités Sociales des Industries Électriques et Gazières, en remplacement de M. Gaspard PANCRAGE.

TEMPÊTE ALEX : APPEL AUX DONS DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Suite à la tempête Alex qui a dévasté les vallées de l'arrière-pays niçois et de Menton, faisant de nombreuses victimes (4 morts et 21 personnes disparues), avec aussi un bilan matériel très lourd, le SPF lance un appel aux dons financiers pour venir en aide aux personnes sinistrées.

La solidarité s'organise également côtés Activités Sociales, en lien étroit avec la CMCAS de Nice.

Une campagne d'appel, auprès des bénéficiaires, a été organisée, afin de s'assurer de leur situation sur les zones concernées. Le département Assurances de la CCAS s'emploie également à répondre rapidement aux besoins des bénéficiaires impactés.

INFORMATION ANNULATION SÉJOURS CORSE

Les séjours jeunes prévus en Corse, pendant les vacances d'automne, sont annulés.

Cela, compte tenu des arrêtés préfectoraux d'interdiction de séjours de vacances qui s'appliquent sur chacun des séjours 12-14 ans et 15-17 ans.

INFORMATION OUVERTURE RÉSERVATION HIVER

Le catalogue Hiver 2020-2021 est en ligne et les inscriptions sont ouvertes.

DÉLIBÉRATIONS PATRIMOINE

FUSION PAR ABSORPTION DES SOCIÉTÉS VILLAGE VACANCES LES GENÊTS SCI CENTRE DE VACANCES APT-MONTBRUN PAR LA SAS FONCIÈRE DES ACTIVITÉS SOCIALES DE L'ÉNERGIE

Autorisation donner à Monsieur Rodolphe LACOURCELLE, en sa qualité de président de LA FONCIÈRE DES ACTIVITÉS SOCIALES DE L'ÉNERGIE, elle-même gérante des sociétés VILLAGE VACANCES LES GENETS et SCI CENTRE DE VACANCES APT MONTBRUN, à l'effet d'arrêter définitivement les conditions de la fusion à intervenir entre la FONCIÈRE DES ACTIVITÉS SOCIALES DE L'ÉNERGIE et les sociétés VILLAGE VACANCES LES GENÊTS et SCI CENTRE DE VACANCES APT MONTBRUN par voie d'absorption des dernières par la première, d'établir et signer le traité de fusion.

Déléguer à Monsieur Rodolphe LACOURCELLE, avec faculté de subdélégation tous les pouvoirs en vue de la réalisation des formalités légales.

VOTE À LA MAJORITÉ (FO POUR)

CESSION DU SITE DE THÉOULE SUR MER

Dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine, décide de procéder à la cession d'un ensemble immobilier bâti et non bâti, le tout figurant au cadastre de la commune de Théoule-sur-Mer (06590) à la section A 134, 135, 136, 786 et 787 pour une contenance totale de 5740 m2 au profit de :

■ SARL BIRD –28 rue Étienne Marcel 75002 PARIS, ou à tous ces substitués, moyennant le prix de 13 600 000 euros hors droits (treize millions six cent mille euros).

Dans le cadre du projet porté par le Groupe Hôtelier MILLESIME.

VOTE À LA MAJORITÉ (FO POUR)

MISE A DISPOSITION DE L'INSTITUTION DE PONT-DE-CLAIX

Le Conseil d'Administration donne son accord pour signer une nouvelle convention de mise à disposition de l'Institution de Pont-de-Claix pour la période hivernale 2020-2021, dans le cadre du plan « Grand Froid »

VOTE À L'UNANIMITÉ

VENTE DU VILLAGE DE VACANCES SOPHIA LENTISQUES SITUÉ SUR LA COMMUNE DE MOUGINS

La société SOPHIA LENTISQUES est une SCI dont le capital s'élève à 1524,49 € divisé en 100 parts sociales d'une valeur unitaire de 15,245 €. La CCAS est l'unique associée.

Le gérant actuel de la SCI est La Foncière.

La SCI est propriétaire du village de Vacances, situé à MOUGINS.

Le Conseil d'Administration de la CCAS du 3 mai 2018 a donné son accord à la vente de l'actif immobilier situé sur la commune de MOUGINS, propriété de la SCI SOPHIA LENTISQUES, au prix de 3 900 000 € net vendeur.

VOTE À LA MAJORITÉ (FO POUR)

TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN CUMULUS À CAPBRETON LES VIGNERONS

Le Comité des Engagements du 13 octobre 2020 s'est prononcé favorablement au sujet des demandes de travaux d'investissements présentées par la Direction de l'Offre.

Ces travaux sont d'un montant de : **3 181,30 €**

VOTE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UNE CANALISATION DE CHAUFFAGE AU MONETIER LES BAINS

Le Comité des Engagements du 13 octobre 2020 s'est prononcé favorablement au sujet des demandes de travaux d'investissements présentées par la Direction de l'Offre.

Ces travaux sont d'un montant de : **3 087,60 €**

VOTE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN CHAUFFE-EAU À SAINT-LUNAIRE

Le Comité des Engagements du 13 octobre 2020 s'est prononcé favorablement au sujet des demandes de travaux d'investissements présentées par la Direction de l'Offre.

Ces travaux sont d'un montant de : **10 682,82 €**

VOTE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE RÉPARATION PROVISOIRE EN URGENGE D'UN TRANSFORMATEUR À SAINT LAURENT SUR MER

Le Comité des Engagements du 13 octobre 2020 s'est prononcé favorablement au sujet des demandes de travaux d'investissements présentées par la Direction de l'Offre.

Ces travaux sont d'un montant de : **20 300 €**

Ils sont assortis d'un coût de location pour les cellules HTA du transformateur de : 580 € par mois.

VOTE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX D'ABATTAGE ET D'ÉLAGAGE DE SÉCURITÉ DANS LE PARC D'ANDILLY

Le Comité des Engagements du 13 octobre 2020 s'est prononcé favorablement au sujet des demandes de travaux d'investissements présentées par la Direction de l'Offre.

Ces travaux sont d'un montant de : **5172 €**

VOTE À L'UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATIONS ISSUES DE COMMISSIONS NATIONALES

RENOUVELLEMENT AUTO MRH 2021

Le Conseil d'Administration prend acte du renouvellement des conditions tarifaires des contrats AUTO & MRH 2021, suivantes :

AUTO :

- ✓ Pas de majoration du tarif de base comptant (Affaires nouvelles) : +0 %
- ✓ Baisse et maintien des tarifs termes (Portefeuille) :
 - Moins 1 % pour les contrats avec bonus de 50 % sur plus de 3 ans.
 - Moins 1 % pour les contrats avec bonus de 50 % de moins de 3 ans.
 - Maintien pour les contrats avec bonus inférieur à 50 % et les malussés.

MRH :

- ✓ Comptant (affaires nouvelles) : +2 % + jeu de l'indice FFB.
- ✓ Terme (portefeuille) : +2 % + jeu de l'indice FFB.

VOTE À LA MAJORITÉ (FO POUR)

CONTRAT FRAIS D'OBSÈQUES – RENOUVELLEMENT JANVIER 2021 & UTILISATION DE LA PARTICIPATION AUX EXCÉDENTS

Le Conseil d'Administration décide :

- De maintenir les tarifs et les garanties à l'identique de l'année précédente à compter du 1^{er} janvier 2021.
- D'utiliser la Participation Aux Excédents, à hauteur de 150 000 euros sous la forme de 1 mois de gratuité pour les cotisations.

VOTE À LA MAJORITÉ (FO POUR)

CONTRAT DÉPENDANCE – RENOUVELLEMENT ET REVALORISATION 2021

Le Conseil d'Administration prend acte :

- Dans le cadre du plan de révision tarifaire quinquennal contractualisé sur la base d'une majoration de cotisations de 5 % l'an afin d'améliorer l'équilibre économique du contrat, il est conseillé de surseoir à la revalorisation des garanties pour 2021.

VOTE À LA MAJORITÉ (FO POUR)

CONTRAT CSMR ÉVOLUTION D’AFFILIATION ET AMÉLIORATION DES GARANTIES

Les résultats excédentaires du contrat CSMR constatés depuis 2018 et la projection des résultats 2020 qui confirme cette tendance combinée à l'évolution des prestations garanties par la CAMIEG, vu les propositions de l'assureur, vu l'avis de la commission assurances, vu les débats, le Conseil d'Administration de la CCAS décide de retenir les améliorations suivantes :

- Abattement tarifaire de 25 % sur la première année d'affiliation afin d'être plus attractif face à l'offre CSM loi Evin.
- Alignement à minima sur tous les postes de garantie CSM loi Evin et amélioration des prestations garanties par l'intégration de l'option « Sécurité » dans CSMR.

VOTE À LA MAJORITÉ (FO CONTRE)

CONTRAT CSMR – TARIFICATION 2021

Vu le montant alloué par le Comité de Coordination au titre de l'année 2021 intervenant pour la CSMR à concurrence de 27 000 000 €, vu l'avis de l'assureur SOLIMUT Mutuelle de France, vu les débats en Commission Prévoyance Assurances et au regard :

- D'un compte de résultat survenance au 31/12/2020 excédentaire estimé entre 13,8 M€ et 16,7 M€, qui semble sous-évalué compte tenu des baisses de prestations. En prenant en compte l'hypothèse d'un P/C net survenance compris entre 73 % et 77 %, le résultat de l'exercice comptable attendu serait de 18,4 M€ à 21,2 M€.
- D'un Fonds de stabilité estimé au 31/12/2020 entre 35,9 M€ et 38,5 M€.

Le Conseil d'Administration décide :

- De maintenir le montant de la cotisation à l'identique de l'exercice 2020 en tenant compte du niveau des améliorations de garantie.

VOTE À LA MAJORITÉ (FO CONTRE)

Intervention de la délégation FO Énergie et Mines sur la CSMR

Concernant les deux délibérations relatives à la CSMR présentées au Conseil d'Administration de la CCAS du 15 octobre 2020, la délégation FO Énergie et Mines souhaite rappeler les points suivants :

On constate une baisse de 5 % des cotisations encaissées par rapport à 2019 (les cotisations HT passent de 78 M€ à 74,5 M€). Pour la délégation FO, le changement de gestionnaire et les difficultés rencontrées lors de la passation ne sont pas étrangères à cette baisse.

De plus, la CSM Loi Evin est plus attractive financièrement ainsi qu'au niveau du tableau des garanties qui sont plus avantageuses.

L'année 2020 est une année exceptionnelle du fait de la baisse de la « sinistralité » de mars à mai avec fermeture des opticiens, dentistes, arrêt des opérations... Cela représente une baisse de 75 % des prestations durant cette période...

Côté frais de chargement, et côté bonne nouvelle, l'assureur et gestionnaire SOLIMUT baisse ses frais de gestion de 12,95 % à 12,30 % représentant la somme de 484 k€ (une baisse de 500 k€ était annoncée...). Par contre, en mauvaise nouvelle, on constate 2 ajouts avec des frais de distribution de 0,52 % « accordées » à PREVERE pour un montant de 387 k€ et des frais d'audit (non réalisé à cette date) pour un montant de 50 k€.

SOLIMUT déclare une projection, pour 2020, difficile à estimer ne sachant pas si un reconfinement aura lieu et si une taxe de 3,75 % sur les cotisations sera effective (décision gouvernementale.) Pour notre délégation FO, encore une fois, si cette taxe est appliquée, les retraités verront une nouvelle fois leur pouvoir d'achat imputé et cela nous ne pouvons l'accepter.

SOUSCRIPTION D'UN CRÉDIT À COURT TERME

Afin de prémunir la CCAS des difficultés de trésorerie et de leurs conséquences avant la fin de l'année 2020, difficultés dues au non-remboursement par les employeurs :

- Du déficit de la restauration méridienne des exercices 2018, 2019 et 2020.
- Des frais de personnel statutaire mis à disposition de la CCAS, qui sont en arrêt maladie.

VOTE À LA MAJORITÉ (FO ABSTENTION)

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CCAS
LE JEUDI 10 DÉCEMBRE 2020**